



Signatures du

## **Contrat de ruralité 2017-2020**

entre l'Etat et la CABA



et du

## **Contrat Ambition Région 2017-2019**

entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CABA

samedi 2 décembre 2017

# **CABA :**

## une stratégie pour mobiliser des financements et développer le territoire

Définir une stratégie et mobiliser des soutiens financiers pour accompagner les investissements structurants : cette politique est le fer de lance de l'action que conduit la CABA depuis plus de 15 ans pour le développement de son territoire, dans toutes ses composantes. Elle se traduit par des contractualisations programmatiques pluri-annuelles avec ses partenaires majeurs : Europe, Etat, Région, Département, établissements publics, afin de financer et mettre en œuvre les projets permettant de répondre aux enjeux territoriaux et de préparer l'avenir.

L'élaboration, ces deux dernières années, d'une nouvelle vague de contractualisations s'est appuyée sur un diagnostic de territoire. Ce travail prospectif réalisé à l'échelle du Pays d'Aurillac s'est largement nourri du diagnostic réalisé pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie. Côté atouts, notre territoire bénéficie d'une structure équilibrée entre pôle urbain et espaces ruraux, d'un cadre de vie exceptionnel, d'une dynamique économique forte et diversifiée, ainsi que d'un niveau d'équipement très satisfaisant concentré au niveau d'Aurillac et des centres-bourgs. Au rang des fragilités figurent une démographie atone doublée d'une tendance à la dispersion (les distances emploi/habitat s'accroissent) et un vieillissement croissant de la population. Cette problématique renforce celle des déplacements et de l'accessibilité.

### **Priorités : renforcer l'attractivité et la compétitivité**

Face à ces problématiques, l'attractivité et la compétitivité du territoire ont été identifiées comme l'axe central de la stratégie de développement de la CABA. Elle se décline autour de 4 orientations prioritaires :

- développer la compétitivité et l'attractivité économique du territoire,
- conforter l'habitat et les services dans les centres-villes et centres-bourgs,
- préserver la qualité environnementale et paysagère,
- rendre accessible le territoire et conforter les mobilités durables.

Ces enjeux prennent aussi en compte l'adaptation aux mutations actuelles comme l'essor du numérique et de ses usages, la transition énergétique ou l'accueil de nouveaux actifs sur le territoire.

## **Contractualisation : des soutiens financiers mobilisés**

Ce sont ces priorités stratégiques qui guident les investissements structurants en cours ou programmés jusqu'en 2020 et au-delà, afin de préparer l'avenir. Pour les financer, la CABA s'appuie sur ses ressources propres mais aussi sur des soutiens financiers mobilisés auprès d'autres partenaires institutionnels dans le cadre de contractualisations dont certaines déjà validées avec

- l'Europe : Axe 8 territorial urbain du Programme FEDER 2015-2020, Fonds Social Européen, FEADER dont le programme Leader 2015-2020 ;
- l'Etat : Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020, dispositif « Territoire à énergie positive » (TEPCV) ;
- le Département : Contrat Cantal Développement 2016-2021 ;
- l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour les enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques.

Certains projets d'envergure, représentant des investissements conséquents, peuvent bénéficier de soutiens au titre de plusieurs de ces programmes.

**Les signatures, le 2 décembre, du Contrat Ambition Région avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Contrat de ruralité avec l'Etat constituent une nouvelle étape essentielle de cette politique volontariste. Ce sont 4 M€ d'aides financières supplémentaires qui vont soutenir l'investissement de la CABA et de ses communes pour le développement du Bassin d'Aurillac.**

# **Contrat Ambition Région 2017-2019 :** la Région Auvergne Rhône-Alpes apporte un soutien de plus de 2 M€ pour les projets de la CABA et de ses Communes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité renouveler le partenariat avec les collectivités territoriales en déployant un nouvel outil contractuel intitulé « Contrat Ambition Région » (CAR) établi avec chacun des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), pour soutenir prioritairement les projets communautaires d'investissement et d'aménagement du territoire.

Ce dispositif CAR vient en complément de deux outils mobilisables pour les projets d'investissement portés par les communes : le Plan Régional Ruralité (communes de moins de 2 000 habitants) et le Dispositif Bourgs-Centres (de 2 000 à 20 000 habitants).

Ce contrat formalise l'engagement financier de la Région en faveur du territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac pour trois ans. Il est composé :

- d'un volet stratégique qui reprend le projet de territoire de la CABA ;
- d'un programme d'opérations qui présente les projets identifiés pour la durée du contrat en cohérence avec cette stratégie et précise la participation régionale attendue pour chacun d'eux au titre du CAR.

## **2,1 M€ d'aides pour 15 projets**

L'enveloppe financière apportée par la Région au titre du Contrat Ambition Région 2017-2019 sur le territoire de la CABA s'élève à 2 142 000 €. Elle est fléchée en totalité sur les projets figurant dans le programme d'opérations tel qu'il résulte des échanges avec la Région et tient compte des propositions des communes. En effet, ce programme prévoit, conformément aux engagements de la collectivité, de réserver une partie de l'enveloppe CAR pour soutenir des projets d'envergure portés par des communes, dont 400 000 € pour la Ville d'Aurillac et 300 000 € pour les autres communes.

Le programme d'opérations du CAR signé entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CABA regroupe ainsi 15 projets, dont 4 portés par la Communauté d'Agglomération et 11 par des communes membres. Ces opérations structurantes concrétisent l'intervention des collectivités dans différents domaines stratégiques :

- l'action économique, le numérique et l'accueil d'actifs ;
- la mobilité durable et l'intermodalité ;
- l'aménagement d'équipements et le développement de services de proximité ;
- l'aménagement et la création de produits touristiques ;
- le développement d'équipements sportifs et culturels ;
- la construction, l'aménagement et/ou la restructuration et la mise en accessibilité de bâtiments publics (groupes scolaires, salles polyvalentes...) ;
- la structuration de l'accueil des aînés.

L'ensemble de ces projets représente des investissements estimés à plus de 24,7 M€ : 15,2 M€ pour les projets portés par la CABA et 9,5 M€ pour les projets portés par les Communes. La Région apportera des soutiens à hauteur de 1,44 M€ pour les projets communautaires, et de 0,7 M€ pour les projets communaux (soit plus de 2,1 M€).

### **Soutenir les projets de toutes les communes**

En parallèle, deux enveloppes complémentaires sont également mobilisables :

- 214 000 € au titre du Dispositif Bourgs-Centres, auquel sont éligibles les communes d'Arpajon-sur-Cère, Ytrac, Jussac et Naucelles ; les 5 projets inscrits dans ce dispositif représentent des investissements à hauteur de 2,5 M€ ;

- 176 400 € au titre du Plan Ruralité qui concerne 20 communes du Bassin d'Aurillac ; les 15 projets inscrits à ce jour dans ce plan représentent des investissements à hauteur de 674 422 €.

Sur ces 2 dispositifs, la CABA a assuré un rôle de coordination entre les Communes et la Région, et a œuvré en concertation avec les élus régionaux afin que chaque commune puisse bénéficier d'un soutien au titre de l'un au moins des trois programmes évoqués ici. Les aides régionales apportées dans l'un ou l'autre de ces programmes sont également cumulables avec les soutiens d'autres partenaires (Etat, Département, etc.)

**CONTRAT AMBITION REGION**  
**PROGRAMME OPERATIONNEL**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC**

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Descriptif succinct de l'opération	Calendrier de réalisation	Coût total HT	Coût total éligible HT	Intervention régionale		Autres financements sollicités
						Taux	Montant de subvention sollicité	
CA Bassin d'Aurillac	Pôle d'Echanges Intermodal (PEI)	Travaux préparatoires et acquisitions foncières pour la construction du PEI, dans l'objectif de développer les mobilités durables, notamment pour les déplacements internes. Projet visant à conforter la multi-modalité pour proposer des offres alternatives à la voiture.	2017	7 800 000 €	1 560 000 €	36%	562 000 €	Aucun
CA Bassin d'Aurillac	Extension de la zone d'Esban 1ère tranche	Dans un objectif de renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du territoire et de soutien au développement économique, extension du parc d'activités économiques du Puy d'Esban.	2018	5 000 000 €	600 000 €	42%	250 000 €	Aucun
CA Bassin d'Aurillac	Camping de l'Ombrade - Rénovation	Réaménagement de la structure d'accueil de plein air et restructuration de l'ensemble du parc situé dans une zone urbaine classée (ZPPAUP et PPRI) pour développer une hôtellerie de plein air éco-responsable	2018	1 400 000 €	1 200 000 €	47%	560 000 €	
CA Bassin d'Aurillac	Tourisme aérien	Projet de création d'un espace touristique dédié au vol, où il est possible de s'initier, s'amuser, se perfectionner, se qualifier, depuis le vol virtuel pur jusqu'à la pratique autonome dans l'espace aérien.	2019	1 000 000 €	1 000 000 €	7%	70 000 €	Département 300 000 €
Aurillac	Réhabilitation de l'ancienne caserne de pompiers de Méallet de Cours	Réhabilitation d'une ancienne caserne en lieu accueillant des associations	2017/2018	3 000 000 €	3 000 000 €	7%	200 000 €	
Aurillac	Projet Créativité - QPV	Travaux de réhabilitation d'un bâtiment et équipements dédiés pour un espace partagé, en lien avec trois thématiques: la vie associative, la formation des arts urbains et du numérique, la démarche de smart city	2018/2019	4 000 000 €	4 000 000 €	5%	200 000 €	
Giou de Mamou	Création d'une salle communale à vocation multiple sur Carnéjac	Construction d'un bâtiment annexe à la salle polyvalente en vue de l'amélioration du service à la population: espace pour la préparation des repas, toilettes accessibles PMR et local de rangement	2018	330 000 €	330 000 €	9%	30 000 €	Réserve parlementaire 8000€ FEC 2014 12500€ FEC 2015 12500€ DETR 2015 48720€ FCS 2016 14655€
Labrousse	Construction d'un bâtiment annexe à des locaux communaux		2017	248 550 €	248 550 €	12%	30 000 €	



**CONTRAT AMBITION REGION**  
**PROGRAMME OPERATIONNEL**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC**

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Descriptif succinct de l'opération	Calendrier de réalisation	Coût total HT	Coût total éligible HT	Intervention régionale		Autres financements sollicités
						Taux	Montant de subvention sollicité	
Mandailles Saint Julien	Aménagement de logements pour saisonniers et espaces extérieurs	Aménagements de locaux pour le logement de saisonniers à l'étage de l'ancienne école et aménagement des abords de la halle, de l'esplanade de la mairie et de la maison de site	2018/2019	210 000 €	210 000 €	19%	40 000 €	DETR 82127€ Réserve parlementaire 20532€
Marmahac	Réhabilitation de l'Estaplou - Maison d'Assistantes Maternelles, Relais Petite Enfance, salle intergénérationnelle et médiathèque	Réhabilitation de l'ancien hôtel communal en un espace dédié à la création d'une MAM, un espace dédié à un Relais Petite Enfance et un espace médiathèque et une salle intergénérationnelle	2017	536 000 €	536 000 €	7%	40 000 €	DETR 160800€ Cantal Innovation 38400€ Cantal Solidaire 20000€
Reilhac	Groupe scolaire	Mise en accessibilité du groupe scolaire et travaux de rénovation énergétique	2018	191 533 €	191 533 €	16%	30 000 €	DETR 57466€ Cantal Solidaire 40000€ Réserve ministérielle 10000€
Saint-Paul des Landes	Aménagement d'un relais de territoire	Aménagement d'un Relai Territorial - Maison accueillant des services : service postal et services municipaux	2017	275 765 €	275 765 €	11%	30 000 €	DETR 55153€ Département 55153€ Fonds ministériels 55153€
Saint-Simon	Restructuration et extension d'un groupe scolaire	Projet de restructuration et d'extension du groupe scolaire Saint Simon : école maternelle et école primaire	2017	223 110 €	223 110 €	13%	30 000 €	DETR 65184€ Cantal Solidaire 33465€
Sansac-de-Marmiesse	Rénovation de la salle polyvalente, restauration scolaire et périscolaire	Travaux de rénovation et extension du bâtiment abritant la salle polyvalente, le restaurant scolaire et l'espace d'accueil périscolaire : mise en accessibilité des locaux, création d'un espace de stockage et création d'un espace de type bureau	2017	156 752 €	156 752 €	19%	30 000 €	DETR 62700€ Département 16800€ Réserve parlementaire 10000€
Vézac	Cité des Aînés	Construction, d'un lieu de vie prenant en compte l'allongement de l'espérance de vie et la prise en charge de la dépendance, via un habitat individuel adapté et un projet de vie sociale par le maintien de l'autonomie	2017/2018	375 000 €	375 000 €	11%	40 000 €	Leader 32574€ DETR 131252€ Conseil Départemental 67500€ (cofinancements proratisés)
<b>Total</b>				<b>24 746 710 €</b>	<b>13 906 710 €</b>	<b>9%</b>	<b>2 142 000 €</b>	
Enveloppe du contrat							2 142 000 €	
Crédits non fléchés							- €	

# **Contrat de ruralité 2017-2020 :**

## l'Etat mobilise

### près de 2 M€ de financements

### pour la CABA et ses Communes

Pour renforcer les partenariats avec l'Etat, et conformément aux dispositions du comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, les élus de la Communauté d'Agglomération ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un Contrat de ruralité. Cet outil coordonne et structure les politiques publiques sur les territoires. Six thématiques prioritaires ont été définies au plan national : l'accessibilité aux services et aux soins, la redynamisation des bourgs-centres, l'attractivité du territoire, les mobilités, la transition écologique et la cohésion sociale.

### **3 axes prioritaires**

Au sein de ces thématiques, la Communauté d'Agglomération et ses Communes ont retenu pour ce Contrat de ruralité 2017-2020 trois axes prioritaires :

- favoriser l'accessibilité aux services ;
- attractivité : développer l'activité économique de proximité ;
- transition écologique : contribuer à la maîtrise énergétique.

Pour décliner ces orientations, le plan d'actions rassemble 27 projets : 4 sont portés par la CABA, les autres par ses communes. Lancés dès 2017 (pour 10 d'entre eux) ou programmés sur 2018-2020, ils portent des réalisations tant dans les domaines de l'économie, du numérique, des services que de l'action sociale, du sport, de la culture, du tourisme... :

#### **axe 1 – Favoriser l'accessibilité aux services**

*Objectif : adapter les services, leur accessibilité, leur qualité aux besoins spécifiques du territoire*

- construction ou agrandissement de maisons de d'accueil des aînés ;
- création de micro-crèches ou d'accueil petite enfance ;
- équipements numériques (écoles, médiathèque...) ;
- construction ou extension d'équipements sportifs ;
- aménagement d'espaces de services polyvalents ;
- aménagement et/ou mise en accessibilité de bâtiments publics.

## **axe 2 – Développer l'activité économique de proximité**

*Objectif : conforter les services touristiques et autres services marchands du territoire et développer des projets favorisant l'accueil de nouveaux actifs*

- aménagement de commerces de proximité ;
- création ou rénovation d'équipements touristiques ;
- aménagement de logements ou lieux destinés à de nouveaux actifs résidents ou saisonniers.

## **axe 3 – Contribuer à la transition énergétique**

*Objectif : mettre en œuvre dans l'ensemble des collectivités du territoire des actions de rénovation pour réduire la consommation énergétique*

- rénovation énergétique de bâtiments publics ;
- évolution des équipements (de chauffage, d'éclairage...).

**Près de 2 M€ pour**

### **27 projets communaux et intercommunaux**

Le Contrat de ruralité constitue un soutien de l'Etat à hauteur de 493 000 € par an, soit 1 972 000 € sur la période 2017-2020 : 997 000 € pour les projets de la CABA, 975 000 € pour ceux portés par ses communes membres. L'ensemble du plan d'action représente des investissements supérieurs à 11,5 millions d'euros.

Les financements au titre du Contrat de ruralité sont cumulables avec d'autres aides de l'Etat (DETR, FSIL,...) ou le soutien d'autres partenaires (Région, Département, Fonds européens).



# Contrat de ruralité

## Plan d'actions

### Projets 2017

Axe prioritaire	Collectivité concernée	Intitulé du projet	Coût d'opération HT	DSIL contrat de ruralité	Date de dépôt de dossier
Accessibilité aux services	Arpajon	Aménagement de locaux d'animation pour le pôle sénior	74 000 €	15 000 €	2017
Accessibilité aux services	Jussac	Création de parcours sport/ santé et d'un terrain multisport	57 919 €	10 000 €	2017
Développement économique de proximité	Mandailles Saint Julien	Aménagement de logements pour saisonniers et espaces extérieurs	205 318 €	18 000 €	2017
Accessibilité aux services	Marmanhac	Création d'une Maison AM, RAM, salle intergénérationnelle et espace médiathèque	536 000 €	18 000 €	2017
Transition énergétique	Reilhac	Groupe scolaire – rénovation énergétique et mise en accessibilité	250 000 €	45 000 €	2017
Accessibilité aux services	Vézac	Création de la maison d'accueil et d'activité des Aînés	863 419 €	45 000 €	2017
Accessibilité aux services	Yolet	Ecole numérique	23 555 €	4 700 €	2017
Accessibilité aux services	Ytrac	Micro-crèche et local administratif pour le centre social	583 000 €	95 000 €	2017
Accessibilité aux services	CABA	Extension du Centre Technique Communautaire	600 000 €	202 300 €	2017
Accessibilité aux services	CABA	Numérisation de la médiathèque communautaire	108 000 €	40 000 €	2017
			<b>Total 2017</b>	<b>493 000 €</b>	

## Liste prévisionnelle des projets 2018-2020 par axe

Axe prioritaire	Collectivité concernée	Intitulé du projet	Coût d'opération HT (1)	DSIL Contrat de ruralité (2)	Date de dépôt de dossier
Développement économique de proximité	Ayrens	Rétablissement du commerce de proximité	250 000 €	18 000 €	2018
	St Simon	Accueil d'actifs - Rénovation de la Maison Laffitte	157 320 €	45 000 €	2018
	CABA	Aménagement camping de l'Ombrade	1 500 000 €	394 000 €	2019
	Carlat	Réalisation d'un cheminement piétonnier touristique	50 000 €	18 000 €	2019
	Lascelles	Équipements connexes pour la mise en œuvre de la "route de d'Artagnan"	30 000 €	14 000 €	2020
Accessibilité aux services	Arpajon	Rénovation extension de l'espace sportif	960 000 €	80 000 €	2018
	Aurillac	Reconversion du site Meallet de Cours	3 000 000 €	200 000 €	2018
	Jussac	Réaménagement de la salle multi-activités et annexes	380 000 €	35 000 €	2018
	Velzic	Extension de la salle polyvalente et réfection de la toiture	65 985 €	18 000 €	2018
	Lacapelle – Viescamp	Aménagement du centre-bourg - mise en accessibilité des bâtiments communaux	46 000 €	18 000 €	2019
	Laroquevielle	Mise en accessibilité des bâtiments publics	24 200 €	18 000 €	2019
	St Paul des Landes	Maison de santé pluridisciplinaires, une résidence seniors, les locaux communs de la résidence seniors,	1 490 000 €	45 000 €	2019
	Crandelles	Réaménagement vestiaire de l'équipement sportif du stade	50 000 €	18 000 €	2020
Transition énergétique	Sansac-de-Marmiesse	Mise en accessibilité et rénovation énergétique des bâtiments publics	140 000 €	45 000 €	2018
	Naucelles	Maîtrise énergétique (LED et rénovation classes maternelles)	90 000 €	45 000 €	2018-2019
	CABA	Rénovation thermique et extension locaux CABA	A définir	360 700 €	2 020 €
	Teissières-de-Cornet	Rénovation énergétique de locaux municipaux	40 000 €	18 000 €	2020

(1) Evaluation sommaire des projets et sous réserve de l'éligibilité des différents postes de dépenses

(2) Hypothèse non contractuelle de répartition

Reste à définir	89 300 €
<b>Total 2017- 2020</b>	<b>1 972 000 €</b>